

FORMATION CONTINUE A LA GESTION TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE D'UN CENTRE DE SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE (Référence : AEDIRPAP2)

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- Réactualiser les connaissances sur la réglementation, les contextes et les publics
- Réfléchir et échanger sur les pratiques professionnelles d'encadrement des stages
- Mettre en cohérence le cadre et les aspects pédagogiques
- Mettre l'accent sur les aspects déontologiques à partir d'une analyse du système et des contrôles réalisés sur le plan national

Public et prérequis :

- Exploitant d'un établissement organisant des stages de sensibilisation à la sécurité routière
- Représentant d'un exploitant d'un établissement organisant des stages de sensibilisation à la sécurité routière
- Avoir suivi la formation initiale GTA
- Être bénéficiaire des dispositions transitoires prévues à l'article 18 de l'arrêté du 26/06/2012

Durée : 7 heures

Moyens pédagogiques :

- Vidéoprojecteur ;
- Paperboard et/ou tableau blanc ;
- Supports pédagogiques numériques.

Méthodes pédagogiques et techniques :

- Méthode magistrale pour les apports de contenus ;
- Méthode active et participative ;
- Travail en sous-groupes.

Contenus pédagogiques

<p>Actualisation règlementaire Précisions sur les arrêtés de 2012 (exploitant et animateurs) Point sur les données statistiques Evolution réglementaire du dispositif PAP Rappel des obligations des différents acteurs</p> <p>Contrôle des centres de sensibilisation à la sécurité routière Constat et analyse des dysfonctionnements Modalités des contrôles : contrôles courts et contrôles longs</p>	<p>Evolutions pédagogiques du stage de sensibilisation et des publics Evolutions des publics et des problématiques sous-jacentes aux comportements des conducteurs Programme G2</p> <p>Déontologie Principes et réflexions sur une déontologie commune</p> <p>Bilan/synthèse du stage</p>
---	--

Suivi et évaluation :

Contrôle continu pendant la formation sous forme de mise en situation ou de synthèse.
Questionnaire d'évaluation à chaud et transmission de bilan des évaluation au formateur.
Questionnaire d'évaluation à froid pour les salariés et les employeurs.
Relevé de connexion et émargement numérique.